



Fiche de Données de Sécurité (FDS)



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Identificateur de produit:	SHAC Additif Alimentaire Granulaire Pour Porcs
Autres moyens d'identification:	Solution de la lignite oxydées et perlite
Usage recommandé:	Le contrôle d'odeur d'ammoniac et de gaz à effet de serre en production porcine
Restrictions d'utilisation:	Utiliser seulement selon les directives sur l'étiquette du fabricant
Identificateur du fournisseur initial:	SHAC Solutions Inc. PO Box 73 Medicine Hat, Alberta, Canada T1A 7E5
Numero de téléphone en cas d'urgence:	1-888-533-4446
2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
<i>Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation des produits dangereux</i>	
Classification du produit dangereux:	Pas considérée comme une substance dangereuse; non-toxique comme l'essai
Éléments d'étiquetage:	Lire l'étiquette avant l'utilisation du produit
3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS	
Dénomination chimique:	lignite, perlite, l'eau
Nom commun et les synonymes:	Lignite oxydé, perlite, l'eau
Numéro d'enregistrement CAS:	129521-66-0 (lignite/leonardite) 93763-70-3 (perlite)
La dénomination chimique des impuretés et additifs:	S/O
4. PREMIER SOINS	
Inhalation:	Suivez les procédures de premiers soins inhalation d'un solide (l'inhalation de poussière est possible si le matériau de l'humidité perdue). Peut causer une irritation des voies respiratoires. Consulter un médecin en cas de difficultés avec la respiration se développe.
Contact cutané / absorption cutanée:	Retirer les vêtements et laver à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux:	En cas d'éclaboussures dans les yeux, laver à grande eau pour retirer les particules. Peut causer une irritation de les yeux. Ne pas se frotter les yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion:	Diluer le contenu de l'estonac en faisant boire de l'eau ou du lait Aucune preuve d'effets nuisibles à partir de l'information disponible.
5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE	
Inflammable:	Non
Agents extincteurs:	Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les sources d'incendie
Dangers spécifiques:	S/O
Équipements de protection spéciaux:	S/O
6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS	
Mesures d'urgence:	Aucun effet nocif connu; aviser les autorités si un rejet à l'environnement se produit
Méthodes et matériaux pour le confinement:	Granules peut être balayé ou pelletés dans bac d'élimination. Si le matériel est devenue sèche, humidifier par pulvérisation d'eau pour réduire la formation de poussières. Éviter toute manipulation inutile du produit. Disposer de matériel d'emballage vide rapidement.
7. MANUTENTION ET STOCKAGE	
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:	Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et sécurité; éviter tout contact avec les yeux, la peau, les vêtements; besoin de transport à température contrôlée

Conditions de sécurité relatives au stockage:

Entreposer à l'intérieur, dans un endroit à température contrôlée; Produit ne doit pas être transporté ou stocké dans des conditions inférieures à 0°C ou supérieures à 50°C

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition profession: Solution de la lignite oxydé: pas de limite établie; n'est pas classé dangereux
Perlite: ACGIH TLV 10 mg/m³
NIOSH REL TWA 10 mg/m³ (total); TWA 5 mg/m³ (resp.)
OSHA PEL TWA 15 mg/m³ (total); TWA 5 mg/m³ (resp.)

La poussière:
ACGIH TWA 10 mg/m³ (poussières totales); TWA 3 mg/m³ (resp.)
OSHA TWA 15 mg/m³ (poussières totales); TWA 5 mg/m³ (resp.)

Consulter les règlements et lignes directrices d'exposition professionnelle pour de plus amples renseignements au sujet des limites d'exposition au Canada

Limites d'exposition biologique: Pas de limite établie; n'est pas classé dangereux

Les mesures d'ingénierie: Utiliser un équipement de protection personnelle approprié

Mesures de protection individuelle: Assurer une ventilation adéquate pour maintenir des concentrations inférieures aux limites d'exposition. Porter des lunettes de sécurité lors de l'application; portez des gants de protection; protection respiratoire non requise dans des conditions normales conditions d'application; le produit peut tacher les vêtements. Le produit contient une humidité suffisante pour réduire la poussière - Si le produit est devenue sèche et/ou de formation de poussières, porter un respirateur antipoussière (approuvé NIOSH ou l'OSHA).

9. DONNÉES PHYSIQUES

Apparence: Les granules brun/noir

Odeur: Faible odeur; odeur terreuse

Seuil olfactif: S/O

pH: 2.7 – 3.0 (le pH de la solution de la lignite oxydé)

point de congélation: 0°C

Point initial d'ébullition: 98°C

Point d'éclair: S/O

Taux d'évaporation: S/O

Inflammabilité: Non inflammable; pas de limite supérieure d'explosivité établi; pas de limite inférieure d'établi

Tension de vapeur: S/O

Densité de vapeur: S/O

Densité relative: 0.6

L'humidité: Peut contenir jusqu'à 50% d'humidité
Le produit peut perdre ou gagner l'humidité au fil du temps, selon les conditions de stockage.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non-réactif

Stabilité chimique: Dans la plupart des conditions stables

Conditions à éviter: Éviter les conditions de gel

Matières incompatibles: Aucun connu

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition: Contact cutané, contact oculaire, ingestion, inhalation

Les symptômes de l'exposition: Aucun effet indésirable n'attend; Une irritation oculaire ou cutanée mineure possible

Informations toxicologiques: Non-toxique comme l'essai

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie / Autres effets nocifs: Aucune des préoccupations écologiques ou les effets indésirables

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT	
Exigences relatives à l'élimination:	Disposition pour être menée conformément à toutes les réglementations environnementales et d'égouts municipal/exigences d'enfouissement.
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
Numéro ONU:	S/O; pas considéré comme matière dangereuse
Ministère des Transports / Classe de danger transport:	S/O; pas considéré comme matière dangereuse
15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION	
l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	Produit est enregistré auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour une utilisation comme additif alimentaire en production porcine (Numéro d'enregistrement 480549)
La loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):	CAS # 129521-66-0: L'absence de mesures de contrôle imposées sur cette substance
US EPA TSCA:	CAS # 129521-66-0: L'absence de mesures de contrôle imposées sur cette substance
16. AUTRES INFORMATIONS	
Date de révision:	Le 2 Janvier 2022